



Journée de la fiscalité des PME

Jeudi 4 mai 2023 - 8h50 à 16h45

Séminaire hybride (en présentiel et/ou en ligne)

animé par

Thierry Obrist et Benjamin Chapuis

Un séminaire organisé dans le cadre du Certificate of Advanced Studies (CAS) en fiscalité des PME, en partenariat avec:





Section des cantons de Neuchâtel, Jura et Berne romand







Concept et objectif du séminaire

Comme chaque année, la Haute école de gestion Arc et l'Université de Neuchâtel ont le plaisir de vous proposer, à Neuchâtel mais aussi chez vous, la Journée de la fiscalité des PME du 4 mai 2023. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du CAS en fiscalité des PME, une formation pratique postgrade fournissant aux participant-e-s une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises. Sous un angle pratique et actuel, la Journée est organisée sous forme d'études de cas tirés de situations réelles, lors desquels des praticiens et académiques reconnus aborderont des thèmes de grandes importances pratiques pour le quotidien des PME.

Public cible

- Toute personne impliquée dans le conseil aux PME.
- Avocats, juristes, notaires, experts-comptables et fiscaux, experts fiduciaires, comptables confirmé-e-s en fiduciaire ou en entreprise, conseillers et conseillères en assurance, banquiers, employés d'administrations publiques, etc.

Contenu / Mots-clés

La journée du 4 mai 2023 commencera par un tour d'horizon des actualités fiscales que tout bon praticien doit connaître en matière de TVA. Nous aborderons ensuite sous un angle pratique la question de la responsabilité fiscale du conseil d'administration avant de présenter des cas pratiques dans le domaine des restructurations et nous reviendrons sur la notion fondamentale de prescription. L'après-midi, nous identifierons les problématiques à prendre en compte lors de l'acquisition par un résident suisse d'une PME à l'étranger, puis la situation inverse lorsqu'un frontalier acquière une PME en Suisse. La journée se poursuivra avec la traditionnelle revue de jurisprudence récente en matière fiscale, avant de conclure avec la thématique de la pénalisation du droit fiscal.

Programme

08h30	Accueil des participants
08h50	Ouverture de la journée
	MM. Benjamin Chapuis et Thierry Obrist
09h00	Actualités dans le domaine de la TVA
	Mme Isabelle Homberger Gut
09h30	Responsabilité fiscale des membres du conseil d'administration M. Benjamin Chapuis
10h15	Pause
10h45	Les immanquables de la restructuration des PME Mme Lucie Vuillemin
11h30	La prescription en matière fiscale – questions pratiques M. Thierry Obrist
12h00	Repas
13h15	Acquisition d'une PME européenne par une PME suisse M. Aliasghar Kanani
14h00	Acquisition de société de capitaux en Suisse par un frontalier français M. Aubin Robert
14h45	Pause
15h15	Revue de jurisprudences récentes dans le domaine de la fiscalité des PME Mme Anna D. Vladau
16h00	Pénalisation du droit fiscal – tendance de fond ou cas isolés ? M. Sascha Schlub
16h30	Clôture
16h45	Fin du séminaire
	Les nauses-café sont offertes nar LIRS

Intervenant-e-s

Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, Professeur HEG Arc, Neuchâtel **Isabelle Homberger Gut**, licenciée en droit, experte fiscale diplômée, membre de la sous-commission TVA d'EXPERTsuisse, Homberger TVA, Fribourg

Aliasghar Kanani, avocat, LL.M. in International Taxation, MAS in Business Law et associé à LE/AX Avocats, Genève

Thierry Obrist, Dr. iur., avocat, LL.M, Professeur à l'Université de Neuchâtel et associé à LE/AX Avocats, Neuchâtel

Aubin Robert, titulaire du diplôme de notaire en France et d'un master 2 Droit et gestion de patrimoine, LL.M., Avacore Family Office SA, Genève

Sascha Schlub, avocat, E.M.B.L.-HSG, CAS en fiscalité des PME, CAS pour la magistrature pénale, Gaggini & Partners, Lugano

Anna D. Vladau, avocate, LL.M., associée chez Bonnard Lawson, Genève et Lausanne **Lucie Vuillemin**, Master en droit, experte fiscale diplômée, reviXpert SA, Auvernier

Lieu et accès

Lieu

Selon votre choix:

• HEG - Haute école de gestion Arc, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel, Auditorium 1, 2° étage (salle 224)

ou

• en ligne

Accès / Connexion

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics. Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel.

La veille du séminaire, l'adresse de connexion sera communiquée par courriel à tous les participant•e•s ayant opté pour la version « en ligne ».

Inscription

Délai: 28 avril 2023

En ligne sur: https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/5

Finance d'inscription

CHF 390.- pour la journée

CHF 250.- pour les membres de l'association des alumnis du CAS en fiscalité des PME L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsables du séminaire

Benjamin CHAPUIS, Prof. Haute école de gestion Arc Thierry OBRIST, Prof. Université de Neuchâtel

Organisation/Contact

Sandrine Schaeren Romano

E-Mail: Sandrine. Schaeren Romano@he-arc.ch

Tél. +41 32 930 2038

HEG - Haute école de gestion Arc 21, Espace de l'Europe, 2000 Neuchâtel

www.heg-arc.ch